

Chers parents,

En cette période d'hiver où nous avons beaucoup plus d'élèves malades que d'habitude, nous tenons à vous rappeler une règle de bon fonctionnement : lorsqu'un élève est déclaré malade ou qu'il présente des symptômes de maladie le matin avant de quitter la maison (fièvre, vomissements ...), et comme nous ne pouvons l'accepter dans l'établissement même pour un contrôle ou un travail collectif, il est très recommandé de le garder à la maison.

Un enfant malade à l'école n'est pas dans de bonnes conditions pour travailler et **peut parfois être contagieux**. Auquel cas, l'infirmière demandera forcément à la famille de venir le récupérer.

Ayant toujours à cœur le meilleur pour le bien-être et la réussite de nos élèves, nous vous remercions de votre collaboration

Cordialement,

La Direction